

A toutes les sociétés de laiterie membres de la FSFL

## **RECOMMANDATIONS DE LA FSFL POUR LUTTER CONTRE LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS LORS DU COULAGE DU LAIT**

La propagation du coronavirus s'est accélérée ces derniers jours. Vous trouverez ci-après des recommandations spéciales pour faire face à cette situation et pour protéger tous les acteurs de la branche laitière.

Toutes les mesures édictées par l'Office fédéral de la santé publique OFSP sont applicables pour chacun, à savoir :

- **Garder ses distances (2 mètres)**
- **Se laver régulièrement et soigneusement les mains**
- **Éviter les poignées de main**
- **Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude**
- **En cas de fièvre et de toux, rester à la maison**
- **Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences**

La FSFL suggère que chaque société gère avec son fromager les mesures à prendre lors du coulage. Chacun doit être responsable et adopter les bons gestes.

### **Quelques mesures utiles :**

- Installation d'un distributeur/désinfectant pour les mains au lieu de réception du lait.
- Chaque producteur reste dans son véhicule lorsqu'un autre collègue est en train d'effectuer son coulage.
- Se laver soigneusement les mains au savon et à l'eau chaude avant d'aller couler.
- Se désinfecter les mains **avant** et **après** le coulage (pour éviter la propagation sur les instruments de coulage).
- Attendre que le couleur précédent ait quitté les lieux avant de procéder au coulage.

Il est primordial pour chaque société de laiterie de respecter ces règles qui sont nécessaires afin d'éviter la propagation du virus, tant aux producteurs qu'aux collaborateurs de la fromagerie.

**Ne pénétrer sous aucun prétexte à l'intérieur de la fromagerie sans  
autorisation du fromager !**

Toutes ces mesures sont à mettre en place sans délai. Il en va du maintien de la production laitière et fromagère dans tout le pays.

Merci pour votre engagement et la diffusion de ces consignes.